



ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CANDIDATURE APPEL À INITIATIVES CITOYENNES CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE

Titre de l'initiative : « Inauguration du Musée d'art abstrait belge »

Identification du/des porteurs de l'initiative

Nom du/des porteur(s) : Chloé Thibault

Nom et prénom de la personne de contact : Chloé Thibault

Adresse :

E-mail :

Numéro de compte bancaire (IBAN) :

Titulaire du compte :

Si le porteur de l'initiative n'est pas établi dans le périmètre du CQD Magritte, motivation de son intérêt pour le quartier :

.....
.....
.....

Partenaires éventuels de l'initiative (précisez leurs coordonnées et leur implication) :

Musée Magritte : Aide à l'organisation de l'évènement et accueil pour les visites du musée. Rue Essegheem, 135 – 1090 Jette

Artiste illustrateurs bruxellois: Sophie Daxhelet : illustratrice bruxelloise qui se spécialise dans les ateliers et ouvrages sur l'histoire de l'art www.sophiedaxhelet.com

Description de l'initiative

Description générale et localisation de l'initiative :

A l'occasion de l'ouverture du Musée d'art abstrait un jour sera consacré aux habitants du périmètre du CQD. Chacun pourra visiter le musée gratuitement et participer à l'élaboration de cartes abstraites et surréalistes, inspirées de leur visite au musée

Au programme :

- visites guidées durant un jour (dimanche 7 juillet ou dimanche 6 octobre)
- ateliers créatifs tout public
- sac de surprises à emporter (badge, carte, sac en tissus, carnet d'activités)
- verre de l'amitié devant le musée

L'ensemble des activités seront ouvertes à tous. Les inscriptions se font à l'avance ou sur place (uniquement sur réservation afin de gérer le flux de visiteurs. Les ateliers d'art plastique se dérouleront dans la rue ou au musée, en cas de pluie. En cas de pluie, le drink est annulé ou déplacé ailleurs.

Objectifs poursuivis :

Le quartier et en particulier la rue Esseghem a dû faire preuve de beaucoup de patience lors des travaux du musée Magritte. L'initiative permettrait de revaloriser le musée et de mettre en avant ce qu'il peut apporter de positif pour les habitants. Les inscriptions visent à limiter le nombre de créneaux horaires afin de faciliter l'échange avec chacun et de permettre une rencontre intime avec le lieu et la collection. En plus de permettre à tous les habitants d'accéder à la culture et de les sensibiliser à l'art, cette initiative a pour objectif de renforcer l'identité du quartier, son attractivité et d'améliorer le vivre-ensemble.

Résultats attendus :

Une meilleure complicité des habitants avec le musée. L'envie de garder Magritte comme symbole de la convivialité du quartier. Faire connaître la collection aux habitants. Donner envie aux habitants de créer un événement festif annuel autour de Magritte et son œuvre dans le quartier.

Public visé/impliqué par l'initiative et moyens mis en œuvre pour toucher ce public :

Les habitants du périmètre du CQD. Une campagne de communication sera mise en œuvre en mai (flyering, affiches, articles dans le Jette Info,...). Participation à des fêtes de voisins et diffusion via les sites des associations, des comités de quartier et du CQD. Flyering lors de la brocante et campagne d'affichage en mai.

Pertinence et impact de l'initiative pour le périmètre du CQD Magritte :

Le musée Magritte, suite aux travaux d'extension et aux désagréments liés aux travaux (blocage de rue, bruits, poussières, extension sur jardin arrière,...) n'a pas eu un impact positif sur le quartier ces dernières années. Le souhait est de recréer une dynamique positive dans le quartier à l'occasion d'une inauguration de la nouvelle aile et de montrer le potentiel d'un musée pour la vie du quartier. Cette initiative veut donner envie aux habitants d'organiser des fêtes de quartier en partenariat avec le musée. A long terme, la volonté est de renforcer les liens entre le musée, les habitants, et la commune afin d'organiser une fête culturelle annuellement, ouverte à tout le quartier.

Planning de l'initiative

Description des grandes étapes et des moments clés de l'initiative :

Réalisations/étapes	Dates prévues	Lieu
---------------------	---------------	------

Ch

Thibaut

Finition des travaux	mi juin 2019 ou mi septembre	Rue Essegem 135-137
Semaine d'inauguration (presse, officiels, jettois)	dernière semaine de juin ou mi septembre	Rue essegem 137 et GC essegem
Week-end d'ouverture pour le quartier	Dimanche 7 juillet ou dimanche 6 octobre	Rue Essegem 135-137
Si les travaux prennent du retard, l'ouverture au public est reportée à septembre		

Budget de l'initiative

Budget total nécessaire pour réaliser l'initiative : 2336 euros

Budget demandé dans le cadre du présent appel à initiatives : 2336 euros

Autres sources de financement disponibles pour ce projet. Si oui, lesquelles ?

Détail des dépenses prévues pour la réalisation du projet :

Type de dépenses	Montant
Atelier de création de cartes postales en continu (+/- 80 personnes) Matériel (papier, crayon etc)	450 euros/ journée (matériaux, déplacement compris)
Achat d'une machine à badge + ustensiles pour 100 badges (mise à disposition du matériel dans le quartier par la suite)	420 euros (dont 200€ pour la machine qui sera ensuite laissée à la commune de Jette ou GC essegem pour une mise à disposition pour le quartier). Le reste concerne l'achat des ustensiles pour faire des badges, magnets, miroir ou porte clefs.
7 visites guidées, contées pour 80 personnes Frais pour engager des guides, étudiants et les bénévoles	- 3 jobbistes étudiants pour l'accueil et pour encadrer l'atelier: 216€ - défraiement pour 3 bénévoles (25€/pp) pour le gardiennage : 100€ - défraiement pour 3 guides (forfait de 250€/guide pour la journée (visites en continu) : 750€
Promotion (flyers, affiches) et boissons	
Réalisation de 100 sacs en toiles personnalisés et cadeaux (carnets d'activités, cartes postales avec timbre personnalisé)	400€
Total	2 336 euros

Thiravalt

En signant le présent formulaire, le porteur de l'initiative déclare sur l'honneur que son budget a été fait avec honnêteté et réalisme.

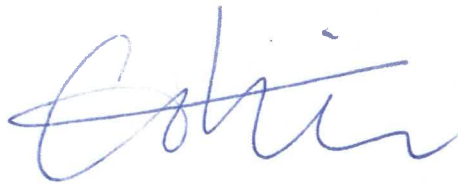
Il reconnaît également que toute contribution financière octroyée par les autorités doit être utilisée dans le cadre des objectifs pour lesquels elle a été attribuée.

Signature et engagement du/des porteurs de l'initiative

Par la présente, le(s) porteur(s) de l'initiative déclare(nt) avoir pris connaissance du règlement de l'appel à initiatives et s'engage(nt), en cas de sélection, à le respecter en tous points. Le règlement est considéré comme faisant partie intégrante du formulaire de candidature.

Fait à Bruxelles, le 14.03.2019

Chloé Thibault



Nom et prénom + signature du/des porteur(s) de projet.

Chaque page du formulaire de candidature doit également être signée par le(s) porteur(s) de projet.

Info

Service contrat de quartier durable

cqd-dw@jette.irisnet.be

02 423 13 89